

**COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS
DU 28 JANVIER 2022**

Le vingt-huit janvier deux mil- vingt-deux à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Rochetoirin, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme Marie- Christine FRACHON, Maire, suite à sa convocation du 20 janvier 2022.

Présents : Marie-Christine FRACHON, Anne DELEZENNE, Alain DAVID, Renée BEAUGELIN, Mickaël OUDOT, Sophie FAVRE, Fabrice VERSINI, Laure DUMAZEL.

Excusés : Joël RONDET, Raphaëlle ROSSI, Alexandre GAUTHIER, Richard FRANCE (pouvoir à Fabrice Versini), Jérôme NAMOURIC, Aude REMY, Eloïse POLLAUD- METRAL

Secrétaire de séance : Anne DELEZENNE.

**A- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 07
DECEMBRE 2021**

B- DELIBERATIONS

**1- Construction de la nouvelle cantine scolaire et extension du préau de l'école :
attribution des marchés de travaux**

Le Maire rappelle que la consultation des entreprises pour la construction de la nouvelle cantine scolaire et l'extension du préau de l'école a été lancée fin 2021 dans le cadre d'une procédure adaptée. Elle présente le rapport d'analyse des offres examinée par la commission d'appel d'offres le 17 janvier 2022.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré, à l'unanimité. :

- Retient, dans le cadre de la consultation ci-dessus désignée, les offres suivantes :

Désignation du marché	Entreprise attributaire	Montant du marché en € HT
Lot 1 - VRD	RCBA VERGER 38110 LA BATIE MONTGASCON	35 106.90
Lot 2- Maçonnerie	RCBA VERGER 38110 LA BATIE MONTGASCON	65 442.45
Lot 3- Ossature bois/ charpente/couverture/zinguerie	SARL HUGONNARD PHILIPPE 38300 SAINT SAVIN	159 829.25
Lot 4- Étanchéité	SARL ETANCHEITE DAUPHINOISE 38530 CHAPAREILLAN	12 960.59
Lot 5- Menuiseries extérieures aluminium	SARL MENUISERIE PROPONET 38270 BEAUREPAIRE	71 314.00
Lot 6- Menuiserie intérieure et agencement	MENUISERIE BONNAZ SARL 38630 LES AVENIERES	8 117.50
Lot7- Plâtrerie/ plafonds/cloisons	SARL DURAND JP ET FILS 38510 VEZERONCE CURTIN	29 218.17
Lot 8- Chapes carrelage faïences	SIAUX 38121 CHONAS L'AMBALLAN	34 619,57
Lot 9- Peintures	DIC SAS 38780 SEPTEME	7 968.93
Lot 10- Plomberie/chauffage/ventilation	SARL JEAN VEYRET 38110 ST DIDIER DE LA TOUR	80 804.60
Lot 11- Electricité- courants faibles	ATME DESCHAMPS 01300 BELLEY	35 234,12
Montant total		540 615.60

- Autorise le maire à signer, au nom et pour le compte de la commune, les marchés ainsi que toute pièce de nature administratives techniques ou financières nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2- Personnel communal : recrutement dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement dans l'emploi

Arrivée de Joël RONDET

Pour faire face à l'augmentation des effectifs des services périscolaires ainsi qu'aux absences de personnel, le maire propose de recruter sous CAE un agent qui intervient de façon ponctuelle et régulière. Elle rappelle que le parcours emploi compétences est prescrit dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi. Il s'agit d'un contrat aidé, réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités territoriales et leurs regroupements et qui s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. L'autorisation de mise en œuvre du contrat d'accompagnement dans l'emploi est placée sous la responsabilité du prescripteur agissant pour le compte de l'Etat (Pôle emploi, Cap emploi, Mission locale). Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de créer un poste d'agent des services périscolaires et de nettoyage à compter du 1^{er} février 2022 dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences »
- Précise que le contrat établi à cet effet sera d'une durée de 7 mois, renouvelable expressément dans la limite de 24 mois après renouvellement de la convention
- Précise que la durée de travail est fixée à 20 heures par semaine, et la rémunération au SMIC horaire multiplié par le nombre d'heures de travail
- Autorise le maire à signer la convention avec Pole Emploi et mettre en œuvre toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- Dit que les crédits seront inscrits au budget 2022

Fin de séance